

## FORMATIONS LOGISTIQUES

### CHARIOTS AUTOMOTEURS R489 - Catégories 1A.1B.3.5 - Recyclage

Objectifs	Être capable de conduire en sécurité un chariot automoteur à conducteur porté	
Contenu	Théorie	Pratique
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cadre juridique : responsabilité pénale, autorisation</li> <li>Catégories et technologie des chariots automoteurs à conducteur porté</li> <li>Utilisation en sécurité des chariots automoteurs à conducteur porté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manœuvres diverses</li> <li>Prise en compte de l'environnement de travail</li> <li>Gerbage/Dégerbage en piles ou palettiers</li> <li>Chargement de camions et utilisation de porte chars</li> </ul>
Méthodes utilisées	Alternance des méthodes : <b>Expositive</b> pour les apports théoriques, <b>Interrogative</b> au regard des questionnements que le formateur propose aux apprenants, les échanges d'idées, de vécu et <b>Active</b> par les mises en situations professionnelles.	
Matériels utilisés	Mise à disposition d'engins adaptés à la formation et au public (sur 2 sols différents) ; Situation professionnelle : quai, palettiers, remorque, containers, palettes...	
Public et prérequis	Personnes bénéficiant d'un CDD, CDI Salariés en Projet de Transition Professionnel (PTP) Demandeur d'emploi A titre privé individuel Savoir lire, écrire, compter	
Durée de la formation	Formation : 1 jour soit 7h Test CACES : 1 jour soit 7h <i>Adaptations possibles suivant public</i>	
Effectif	2 à 6 stagiaires	
Tarif net de taxe	420€	
Date et lieu de formation	Dates à déterminer au CFP Sainte Marie ou dans vos locaux	
Délai d'accès	1 mois	
Validation de la formation	Tests théoriques et pratiques selon la recommandation R489 de la CNAMTS Attestation de formation	
Les plus du CFP Sainte Marie	Une plateforme logistique de 600m <sup>2</sup> Matériel récent, bien entretenu et performant	
Législation	Recommandation R489 de la CNAMTS Décret n° 98-1084 du 02 décembre 1998 Art R 4323-55 du code du travail Art R 4323-56 du code du travail Circulaire DRT 99/7 du 15 juin 1999	
Numéros RS	1A : RS6866 ; 1B : RS6867 ; 2B : RS6868 ; 3 : RS6869 et 5 : RS6870	
Contact	cfp@stemariechantonnay.com/02.51.46.85.32	
Accessibilité	Stationnement adapté Bâtiment accessible Entretien préalable avec le référent handicap	

